

**2011\_B242**

**OBJET : Promotion du territoire - Achat de prestation - Achat de 600 places pour "Les Nuits Musicales de la Sainte-Victoire"**

Le 10 juin 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juin 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

**Excusé(e)s avec pouvoir :**

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à DAGORNE Robert - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GALLESE Alexandre

**Excusé(e)s :**

BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BURLE Christian, vice-président, Peynier - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance

Monsieur Georges CRISTIANI donne lecture du rapport ci-joint.

**BUREAU DU 10 JUIN 2011**

Rapporteur : Monsieur Georges Cristiani

**Objet** : Achat de places - Festival « Les Nuits Musicales de la Sainte-Victoire »

### Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Ce rapport concerne l'achat de 600 places à l'Association Les Nuits Musicales de la Sainte-Victoire à l'occasion d'une soirée protocolaire de la CPA, conjointement avec la Ville de Peynier.

Ce marché est passé en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics et répondant aux conditions de l'art 35 II al.8 dudit code.

Montant : 40 000 € TTC.

### Exposé des motifs :

La Communauté du Pays d'Aix propose l'achat de 600 places au Festival « Les Nuits musicales de la Sainte-Victoire » afin de promouvoir son territoire lors de l'organisation d'une soirée protocolaire le 23 juin 2011.

### Objectif de cette opération :

Le Festival « Les Nuits Musicales de la Sainte-Victoire » propose 8 concerts du 23 au 30 juin à Peynier, Rognes, Mimet et Vauvenargues.

Cette manifestation s'inscrit dans un double objectif :

1/ La Communauté du Pays d'Aix soutient la diffusion artistique et l'action culturelle accessibles au plus grand nombre ; elle entend ainsi utiliser cette manifestation comme cadre de la promotion du territoire. En 2010, ce festival a accueilli 8500 spectateurs.

2/ Cette soirée protocolaire est particulièrement conçue pour promouvoir les relations publiques lors d'un évènement dont la notoriété est aujourd'hui avérée. Pour l'édition 2011, la Communauté du Pays d'Aix reconduit cette prestation dans les mêmes conditions que l'année précédente.

Sur la base de ces éléments, la CPA a négocié un certain nombre de prestations, en particulier diffuser son image à travers la publicité de son logo sur divers supports prévus par l'Association des Nuits de la Sainte-Victoire et la mise en place d'un espace privilégié réservé à l'accueil des invités.

Dans ce cadre, la Communauté du Pays d'Aix se porte acquéreur de :  
600 places pour un montant total TTC de 40 000 €.

Il convient de noter que ce dossier a été présenté en Commission Promotion du Territoire et Communication Institutionnelle, qui s'est prononcée favorablement le 30 mai 2011.

#### Visas :

VU l'exposé des motifs,  
VU l'article 28 du Code des Marchés Publics,  
VU la délibération n° 2009-A143 du Conseil du 29 juillet 2009 déléguant une partie de ses attributions au Bureau.

#### Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

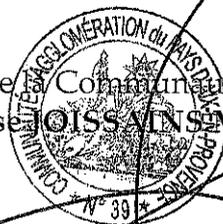
- **APPROUVER** l'attribution de cet achat de prestation d'un montant de **40 000 € TTC** à l'association Les Nuits de la Sainte-Victoire ;
- **DIRE** que la somme versée sera prise sur les crédits de la Direction de la Communication, sur la ligne 023-611 qui présente les disponibilités nécessaires ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer le Marché ainsi que tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

**OBJET : Promotion du territoire - Achat de prestation - Achat de 600 places pour "Les Nuits Musicales de la Sainte-Victoire"**

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
Maryse **COISSAIN MASINI**



Acte rendu exécutoire par transmission  
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence

Le **16 JUIN 2011**